



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 AVRIL 2026

Aujourd'hui, mardi vingt et un avril deux mille vingt-six à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. André ROUSSILHES, Maire.

Présents : ASFAUX David - BIAUDIS Amandine - BLAZY Christian - BORIES Pascal - BOY Marie-Laure - DRUART Émilie - FOUILLAC Michel - GALOPPIN Véronique - ISSERTES Aurélien - LECOQ Céline - MAS Pierre - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VIEILLY Aurélie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : Néant

Absent(s) représenté(s) : MAZET Éric (pouvoir à ROUDERGUES Ophélie) - VERSTRAETEN Évelyne (pouvoir à VIEILLY Aurélie).

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 33.

Présents : 17	Excusé(s) : 0	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 2
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Véronique GALOPPIN

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal des séances des 20 et 31 mars 2026 ;
2. Affaires générales :
 - 2.1. Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie à TE46 ;
 - 2.2. Motion pour le lycée de Saint-Céré ;
 - 2.3. Désignation des membres des divers syndicats et E.P.C.I. ;
 - 2.4. Élection des membres du C.C.A.S. ;
 - 2.5. Proposition de membres pour la commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) ;
 - 2.6. Élection des membres de la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres) ;
 - 2.7. Désignation de plusieurs référents ;
 - 2.8. Vente d'un chemin rural au village de Nauvioles à Comiac ;
3. Finances :
 - 3.1. Fixation des indemnités des élus ;
 - 3.2. Vote des contributions directes 2026 ;
4. Ressources humaines :
 - 4.1. Désignation d'un délégué au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;
 - 4.2. Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique (C.D.G.) ;
 - 4.3. Création d'un poste permanent – modification de la délibération n°048-2026 du 09/03/2026 ;
5. Questions diverses.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Délibération n°060 - ordre 01 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité, Mme Véronique GALOPPIN, candidate, est désignée secrétaire de séance.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 20 et 31 MARS 2026 :

Délibération n°061 - ordre 02 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité.

2° AFFAIRES GÉNÉRALES :

2.1. MOTION POUR RÉAFFIRMER LA NÉCESSITÉ DE MAINTENIR LA COMPÉTENCE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE À TE46 :

Délibération n°062 - ordre 03 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité.

2.2. MOTION POUR LE LYCÉE DE SAINT-CÉRÉ :

Délibération n°063 - ordre 04 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité.

2.3. DÉSIGNATION DES MEMBRES DES DIVERS SYNDICATS ET E.P.C.I. :

Délibérations n°064 à 073 - ordre 05 à 14 du 21/04/2026

Approuvées à l'unanimité pour la désignation des délégués suivants :

- Association des communes forestières : Titulaire Christian BLAZY – suppléante Émilie DRUART
- SPL Cauvaldor expansion : Pascal BORIES – candidature à l'assemblée spéciale : V. GALOPPIN
- SYDED – collège eau potable : Titulaire Didier VISTOUR – suppléant Aurélien ISSERTES
- SYDED – collège bois-énergie : Titulaire Patrick ROISIN – suppléant David ASFAUX
- SYDED – référent environnement : Amandine BIAUDIS
- Territoire énergie 46 : Titulaires Patrick ROISIN et Carole THEIL
Suppléants André ROUSSILHES et Veronique GALOPPIN
- Syndicat Mixte du Limargue et du Ségala : Titulaire Didier VISTOUR – suppléant Éric MAZET
- Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval : Titulaire Pascal BORIES – suppléant David ASFAUX
- Lot Ingénierie : Titulaire Michel FOUILLAC – suppléant Éric MAZET
- Syndicat du lac du Tolerme :

Les titulaires	Les suppléants
BIAUDIS Amandine	ASFAUX David
FOUILLAC Michel	BORIES Pascal
GALOPPIN Véronique	BOY Marie-Laure
MAS Pierre	LECOQ Céline
ROISIN Patrick	MAZET Éric
THEIL Carole	ROUDERGUES Ophélie
VIEILLY Aurélie	ROUSSILHES André
VISTOUR Didier	VERSTRAETEN Évelyne

2.4. ÉLECTION DES MEMBRES DU C.C.A.S. :

Délibération n°074 - ordre 15 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité pour les membres suivants :

Les élus : BIAUDIS Amandine - GALOPPIN Véronique - LECOQ Céline - ROUDERGUES Ophélie - THEIL Carole.

Un courrier sera envoyé aux non-élus en relation avec le social afin d'obtenir leur accord avant toute nomination par arrêté du Maire.

2.5. PROPOSITION DE MEMBRES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D.) :

Délibération n°075 - ordre 16 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité pour la proposition de 24 noms dont 2 contribuables domiciliés hors commune. Le service des impôts choisira 6 titulaires et 6 suppléants dans cette liste.

2.6. ÉLECTION DES MEMBRES DE LA C.A.O. (COMMISSION D'APPEL D'OFFRES) :

Délibération n°076 - ordre 17 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité pour les membres suivants :

Titulaires : Michel FOUILLAC - Aurélien ISSERTES - Éric MAZET

Suppléants : Véronique GALOPPIN - Patrick ROISIN - Didier VISTOUR

2.7. DÉSIGNATION DE PLUSIEURS RÉFÉRENTS :

Délibérations n°077 à 080 - ordre 18 à 21 du 21/04/2026

Approuvées à l'unanimité pour la désignation des référents suivants :

- Moustique tigre : Aurélie VIEILLY
- Ambroisie : Carole THEIL
- Correspondant défense : Aurélien ISSERTES
- Groupements forestiers de Comiac : Titulaire Didier VISTOUR – suppléant David ASFAUX
- Groupements forestiers de Comiac : Titulaire Carole THEIL – suppléant André ROUSSILHES

2.8. VENTE D'UN CHEMIN RURAL AU VILLAGE DE NAUVIOLES À COMIAC :

Délibérations n°081 et 082 - ordre 22 et 23 du 21/04/2026

M. Didier VISTOUR sort de la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.

Présents : 16	Excusé(s) : 1	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 2
---------------	---------------	---------------	--------------------

Approuvées à l'unanimité des votants (Mme Émilie DRUART et M. André ROUSSILHES s'abstiennent) pour refuser la proposition des demandeurs à 0,40 € le m² et leur proposer le tarif de 0,50 € le m².

Retour de M. Didier VISTOUR.

3- FINANCES :

3.1. FIXATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS :

Délibération n°083 - ordre 24 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité pour l'enveloppe du Maire, des adjoints et de la conseillère déléguée, ainsi que pour celle des Maires délégués.

3.2. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2026 :

Délibération n°084 - ordre 25 du 21/04/2026

Approuvée à la majorité pour augmenter uniquement d'un point la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (M. Patrick ROISIN vote contre, mesdames Émilie DRUART, Céline LECOQ et Aurélie VIEILLY s'abstiennent).

4- RESSOURCES HUMAINES :

4.1. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Délibération n°085 - ordre 26 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité pour désigner M. Michel FOUILLAC pour le collège élus et Mme Charlotte BORIE pour le collège agent.

4.2. ADHÉSION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU C.D.G. (CENTRE DE GESTION) :

Délibération n°086 - ordre 27 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité.

4.3. CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°048-2026 DU 09/03/2026 :

Délibération n°087 - ordre 28 du 21/04/2026

Approuvée à l'unanimité pour préciser la création du poste au grade d'adjoint administratif territorial.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 24.

Les délibérations du Conseil Municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 23 avril 2026
Le Maire
André ROUSSILHES

